



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Trente-septième session
Quito (Équateur), 28 mars - 1^{er} avril 2022
Déclaration du porte-parole du secteur privé

1. Nous sommes le secteur privé et représentons un système de production qui regroupe l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'exploitation forestière, l'aquaculture et la transformation d'aliments et de boissons, y compris la production et la commercialisation à grande échelle intégrées dans les chaînes de valeur des marchés d'exportation, ainsi que les micro- et petits producteurs locaux, artisanaux et d'économie familiale organisés en différents modèles entrepreneuriaux, associatifs ou coopératifs, entre autres.
2. Nous faisons partie des écosystèmes océaniques et terrestres et nous nous engageons donc à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à produire de manière durable grâce aux forêts et autres écosystèmes. Nous croyons en une production qui garantisse la sécurité alimentaire et qui favorise une alimentation en accord avec les besoins de chaque population. Nous assumons de manière responsable les défis que le changement climatique et la perte de biodiversité nous imposent dans le cadre de nos activités, mais sans négliger l'équilibre par rapport à la productivité, à la rentabilité, à la protection de millions d'emplois dans des environnements de travail épanouissants et aux besoins des futures générations, qui sont des composantes de la lutte contre la pauvreté et la faim, dans un contexte d'équité environnementale, sociale et économique.
3. Ces équilibres sont aujourd'hui menacés par les effets de la covid-19, par les interruptions et l'augmentation des coûts dans les chaînes d'approvisionnement et les activités de logistique ou par des systèmes normatifs qui ne reposent pas sur la science, qui limitent la commercialisation et créent des obstacles non tarifaires inutiles. En outre, nous sommes confrontés au spectre de la guerre, qui nous plonge dans une incertitude qui risque d'aggraver une situation déjà très complexe.
4. Il faut avoir une vision intégrale du paysage alimentaire, qui permette de mettre en place une production efficace, accessible, nutritive et sans danger pour la santé et d'obtenir les meilleurs impacts sociaux, économiques et environnementaux possibles. Il est donc important de travailler conjointement avec les gouvernements, les organismes internationaux, la société civile et le monde universitaire et scientifique, à qui nous faisons appel pour mener des actions telles que celles qui sont exposées ci-après.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Faciliter la production sous toutes ses formes

5. **Nous invitons les gouvernements à réduire les coûts des formalités et à éliminer la corruption**, qui sont dus à une réglementation excessive, à des critères et des procédures inefficaces ou à des charges fiscales et parafiscales élevées. Promouvons des cadres réglementaires efficaces, adaptés à la réalité de chaque pays, qui s'appuient sur une analyse coût-efficacité, qui ne laissent pas de place à la corruption et encouragent le respect des formalités. Citons, entre autres nombreux exemples, la solution qui a été adoptée dans certains pays en ce qui concerne les problèmes de sécurité juridique liés à l'utilisation adéquate de la terre et aux régimes fonciers.
6. **Accès au crédit, réduction des charges fiscales ou autres mesures favorisant la technologie, la recherche, l'innovation et le développement du numérique.** La disponibilité de services de financement reste une composante très pertinente. Les instruments tels que le fonds vert, la coopération internationale et les fonds de cofinancement, associés à des incitations de diverses natures, notamment fiscales, peuvent accélérer la mise en place de modèles d'activité articulés sur les objectifs en matière de nutrition et d'adaptation aux effets du changement climatique.
7. **Promotion des systèmes associatifs et de leur gestion, afin de renforcer les capacités des divers groupes présents sur le territoire.** L'établissement de liens productifs spécialisés, associés à des objectifs de conservation ou d'innovation nutritionnelle, technologique ou productive, ainsi que le renforcement des modèles d'association de producteurs, notamment le modèle coopératif, sont des stratégies pertinentes pour promouvoir l'innovation, les technologies de pointe, la formation du capital humain et la création d'économies d'échelle.
8. **Partenariats public-privé, afin d'accélérer les investissements dans les infrastructures et les services** productifs et hydriques, éducatifs, routiers et portuaires et liés aux systèmes d'irrigation, aux chaînes du froid, à la distribution et à la commercialisation dans des contextes régionaux ou communaux, ainsi que dans les processus d'innovation et de transfert de technologies, en respectant les écosystèmes et les connaissances et espaces culturels.
9. **Renforcement des capacités en matière de marketing, de commercialisation et de promotion du commerce.** Favoriser l'innovation, la technologie et la créativité à toutes les étapes de la production primaire et de la transformation à valeur ajoutée. L'utilisation de technologies modernes telles que l'intelligence artificielle, les mégadonnées, la chaîne de blocs et d'autres instruments comme les marchés à terme, améliorent les capacités de commercialisation, réduisent le nombre d'intermédiaires et favorisent le contact direct entre le producteur et le consommateur.
10. **Prise en compte des bonnes pratiques en matière de production durable et diverses incitations visant à les promouvoir.** Le secteur privé s'appuie sur des systèmes de gestion environnementale très efficaces, qui concernent l'élimination des déchets solides, l'utilisation et le développement d'intrants et de matériel d'emballage écoresponsables et la réduction des empreintes hydrique, carbone et énergétique, ainsi que sur des systèmes productifs renouvelables et durables. La mise en place d'incitations fiscales et autres amènera davantage d'acteurs à se lancer dans ce type de stratégies.
11. **Création de modèles d'économie circulaire** comme nouveau moteur de développement, afin de mettre au point des processus de production plus durables, de créer de nouveaux emplois et d'améliorer la rentabilité économique et sociale dans le cadre de nouvelles activités, tout en respectant la durabilité de la production.
12. **Nous invitons les Membres à mettre en place des cadres réglementaires et des normes pour mesurer la gestion environnementale qui soient harmonisés et reconnus mutuellement par les pays.** L'harmonisation des normes et des protocoles liés à la santé, à la production durable, au bien-être animal et aux bonnes pratiques sociales et environnementales, ainsi que des labels de qualité, facilitent la commercialisation locale et internationale.
13. **Alignement de toute la production sur les bonnes pratiques de gestion environnementale.** Les secteurs qui sont intégrés aux chaînes de valeur mondiales adoptent des normes élevées en matière de qualité, de sécurité sanitaire et de durabilité, notamment la déforestation nette nulle, autant d'atouts

que l'on peut transmettre au reste des acteurs de la chaîne de valeur, qui sont exclus des marchés, ce qui permet de contribuer à ces secteurs et de les dynamiser.

14. **Prise en compte des services environnementaux** rendus par les écosystèmes conservés et gérés de manière durable.

15. **Une sécurité hydrique qui permette d'améliorer** la productivité et l'adaptation aux effets du changement climatique.

Parvenir à la sécurité alimentaire grâce à des cadres réglementaires novateurs

16. **Promouvoir et sécuriser un véritable accès à l'approvisionnement.** Il est d'urgent d'offrir une alimentation accessible, saine et nutritive qui satisfasse les besoins minimaux, afin d'assurer le développement cognitif et intégral de tous, à toutes les étapes du développement.

17. **Transparence, participation inclusive et respect des institutions et de la science dans les processus d'élaboration de normes.** L'élaboration de cadres normatifs demande d'adopter une vision sectorielle, locale, régionale et internationale plus attentive aux principes suivants: i) base et éléments scientifiques solides; ii) transparence et consultation des Membres; iii) respect des bonnes pratiques réglementaires de chaque pays; iv) cohérence par rapport aux engagements pris dans le cadre d'accords bilatéraux et multilatéraux; v) évaluation de l'efficacité au moyen de paramètres objectifs, mesurables et vérifiables; vi) participation des institutions pertinentes, qualifiées et représentatives lors de l'élaboration des normes. Ces principes favoriseront la pertinence des espaces de dialogue car, grâce à l'apport adéquat de la science et de l'institution spécialisée, dans un environnement transparent et inclusif comme le sont le Codex Alimentarius ou l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), nous renforcerons les espaces d'élaboration de normes autour des objectifs de développement durable (ODD), de programmes tels que «Une seule santé» et des engagements pris par les Membres pour faire face au changement climatique.

18. **Nous invitons les Membres à créer des approches réglementaires novatrices et éducatives dans lesquelles l'apport de la science est renforcé.** Plusieurs pays ont déjà mis en place des modèles réglementaires tels que ceux que propose la FAO. Nous suggérons donc d'évaluer leur efficacité et, dans le même temps, d'évoluer vers des approches de la recherche scientifique qui nous permettent de mieux comprendre les comportements alimentaires et leurs facteurs culturels et sociologiques, notamment. Cherchons ensemble les raisons qui expliquent une bonne partie des problèmes de malnutrition qui persistent, tant à cause des carences que des excès. Il faut mettre un terme au récent débat sur les «bons aliments» et les «mauvais aliments» et évoluer vers des modèles éducatifs fondés sur une meilleure compréhension du problème, grâce à la contribution d'autres disciplines et à des preuves scientifiques.

19. Les Directives volontaires du Comité de la sécurité alimentaire mondiale sur les systèmes alimentaires et la nutrition, achevées en 2021, offrent un cadre de référence pour l'élaboration des politiques nutritionnelles. Il s'agit d'un effort multilatéral réalisé dans des espaces institutionnels pertinents, qui intègre des recommandations allant dans ce sens et qui peut servir de point de départ à toute proposition de norme.

20. Nous appelons les Membres à garantir l'accès aux systèmes agroalimentaires en faisant respecter les normes visant à éviter, tout au long de la chaîne de valeur, les pratiques commerciales déloyales et les pratiques monopolistiques qui sont contraires aux législations en vigueur dans les États.

Ensemble, nous sommes plus forts

21. Au sein du secteur privé, nous souhaitons exprimer toute notre volonté d'encourager les espaces de dialogue. Nous sommes en train de mettre en place un espace de cocréation, de concertation et d'analyse permanentes, au sein duquel nous puissions dialoguer des possibilités qui se présentent et des difficultés auxquelles nous sommes confrontés, débattre, recenser les possibilités et

disposer des meilleures conditions pour faire des propositions et faciliter les interactions entre les gouvernements, la société civile, le monde universitaire et le secteur privé, afin d'atteindre les ODD et les contributions déterminées au niveau national. Étant donné que les problèmes structureaux auxquels nous sommes confrontés sont colossaux et divers, nous avons besoin d'une plus grande intégration et d'un dialogue structuré et organisé, afin de créer des passerelles entre les acteurs, aux niveaux local et international.